

11.04.2014 - 12:34 Uhr

Place scientifique suisse sous pression: visite du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann au FNS

Bern (ots) -

Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a rencontré aujourd'hui les dirigeants du Fonds national suisse (FNS). Les débats ont porté sur la situation actuelle et la suite à donner aux mesures que le FNS a lancées à court terme ("Temporary Backup Schemes") ainsi que sur la remise en question provisoire de la participation de la Suisse à "Horizon 2020".

L'initiative "Contre l'immigration de masse", approuvée il y a deux mois (le 09.02.2014), a mené à l'exclusion temporaire de la Suisse de l'encouragement européen de la recherche. Le 7 mars, le Conseil fédéral a en conséquence chargé le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) d'élaborer pour l'année 2014 des solutions transitoires visant à financer directement les chercheurs actifs en Suisse dans des projets conjoints et individuels en lien avec Horizon 2020.

J. Schneider-Ammann approuve l'initiative du FNS

"Dans l'intérêt de notre place scientifique et des PME, l'association complète de la Suisse à Horizon 2020 reste l'objectif prioritaire du Conseil fédéral. Je salue l'initiative transitoire du FNS qui vise à préserver les chercheuses et chercheurs en Suisse", tels sont les propos tenus par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, chef du DEFR, lors de sa visite au FNS. Au cours de l'entretien avec Gabriele Gendotti, président du Conseil de fondation, Martin Vetterli, président du Conseil de la recherche, et les membres de la direction du FNS, il s'est montré particulièrement impressionné du fait que le FNS a mis sur pied de manière rapide et efficace les "Temporary Backup Schemes", en coordination avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Il se réjouit de la mise au concours des premiers SNSF Starting Grants. Selon J. Schneider-Ammann, cette initiative contribue à maintenir autant que possible la compétitivité de la place de recherche et d'innovation suisse dans le contexte international. La mise au concours des SNSF Starting Grants a suscité un vif intérêt auprès des chercheurs.

La nature internationale de la recherche est irremplaçable

Selon Martin Vetterli, président du Conseil de la recherche, les mesures transitoires du FNS ne peuvent servir qu'à résoudre une situation d'urgence. A moyen et long terme, il est impossible de remplacer la compétitivité internationale. Par ailleurs, les mesures transitoires n'offrent pas aux chercheuses et chercheurs en Suisse autant de ressources que celles disponibles auprès du Conseil européen de la recherche (CER). En effet, les chercheurs de Suisse se sont très bien profilés ces dernières années auprès du CER. Les quelque 240 millions d'euros de participation que notre pays a consenti pour soutenir tous les instruments d'encouragement du CER entre 2007 et 2013 présente un retour sur investissement de plus de 500 millions d'euros; tel est le montant octroyé par le CER aux chercheuses et chercheurs actifs en Suisse durant cette période.

FNS Starting Grants: 145 requêtes pour des subsides de 1,5 Million

Le premier volet des "Temporary Backup Schemes" a permis aux chercheuses et chercheurs de soumettre au FNS jusqu'au 25 mars 2014 des requêtes pour les FNS Starting Grants. Ils ont été 145 à saisir cette opportunité. Le montant global sollicité se monte à 219 millions de francs. Le subside alloué à chaque projet s'élève à 1,5 million de francs au maximum, et sa durée ne peut dépasser cinq ans.

88% des requêtes proviennent de chercheurs déjà engagés dans une institution de recherche en Suisse; 12% travaillent actuellement à l'étranger et, en cas d'approbation de leur projet de recherche, ils le réaliseraient au sein d'une institution en Suisse. 36% des requérant-e-s sont titulaires d'un passeport suisse, ce qui reflète la nature très internationale de notre place de recherche. Les requérant-e-s proviennent le plus souvent des hautes écoles suivantes: Université de Zurich: 29; EPF Zurich: 22; EPF Lausanne: 16; Université de Genève: 16; Université de Berne: 14; Université de Bâle: 11; autres institutions de recherche: 37.

Le FNS évaluera les requêtes soumises au cours des mois qui viennent et prendra les décisions d'encouragement d'ici la fin 2014. Fin avril, ce sera au tour des FNS Consolidator Grants de faire l'objet d'une mise au concours; le délai de soumission est fixé au 20 mai 2014.

Le texte de ce communiqué de presse et l'illustration haute résolution sont disponibles sur le site Internet du Fonds national suisse: <http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/newsroom/Pages/news-110414-communique-de-presse-visite-conseiller-federal-schneider-ammann-fns.aspx>

Contact:

Pour tout renseignement complémentaire:

Rudolf Christen, chef de l'Information du DEFR,
tél. 031 322 39 60

Jürg Dinner, chef de la communication du FNS,

tél. 079 701 53 62

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100754505> abgerufen werden.